# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

## CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 878

présenté par Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

### **ARTICLE 48**

À l'alinéa 15, substituer aux mots :	
« mentionnée au »,	
les mots :	
« au sens du ».	
EXPOSÉ SOMMAIRE	

Amendement rédactionnel.